JEUX DE LA FRANCOPHONIE
JEUNESSE, ARTS ET SPORTS

CAHIER DES CHARGES
DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE
Gestion et transmission des résultats

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

SOMMAIRE

I ▸ INTRODUCTION 1

II ▸ OBJECTIFS ET DÉVELOPPEMENTS SOUHAITÉS 1

Transmission des horaires, des listes nominatives et des résultats 1

III ▸ TERMES DE RÉFÉRENCE 2

Transmission des horaires, des listes des inscriptions et des résultats 2

Quelques exemples de sites 4

Application mobile 7

Livret des résultats 7

Moyens humains 7

Calendrier de livraison souhaité 7

I ▸ INTRODUCTION

Le Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF) doit mettre en place un système assurant la transmission la plus rapide possible des résultats des concours culturels et des compétitions sportives, y compris sur site, au moment même du déroulement des épreuves.

S'agissant des compétitions sportives, un contrat respectant les normes doit être conclu en bonne et due forme avec une société de gestion des résultats reconnue à l'international pour ses compétences et choisie en concertation avec le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF).

Les résultats officiels des compétitions sportives et des concours culturels seront transmis en temps réel et affichés sur le site Internet du CIJF, un lien permettant leur affichage simultané sur le site du CNJF.

Tous les résultats des compétitions sportives et des concours culturels seront validés, pendant et après les Jeux, par la directrice ou le directeur du CIJF, ou ses représentants dûment désignés (délégués techniques, jurys, etc.).

Durant les Jeux, un bilan quotidien doit être transmis par le prestataire au CIJF, au CNJF, aux chefs des délégation et aux représentants des médias.

Dès le lendemain de la cérémonie de clôture, un document contenant les résultats de toutes les épreuves doit être adressé par le prestataire au CIJF, au CNJF, aux chefs des délégation et aux représentants des médias.

Le CNJF se charge de la publication du Livret des résultats, après validation par le CIJF.

II ▸ OBJECTIFS ET DÉVELOPPEMENTS SOUHAITÉS

Transmission des horaires, des listes nominatives et des résultats

La solution (application, module, plateforme, système) doit permettre :

- La transmission des horaires des compétitions sportives et des concours culturels, des listes nominatives par épreuve et par discipline culturelle et sportive, et des résultats en temps réel sur le site Internet officiel des Jeux de la Francophonie, sur les sites des compétitions sportives et des concours culturels, ainsi qu'aux médias (particulièrement à la télévision pour l'utilisation lors des diffusions des compétitions). La prestation doit également inclure la gestion des données et le chronométrage durant les Jeux (y compris la « photo-finish ») ;
- La réalisation d'un livret électronique des résultats pour toutes les disciplines ;
- Une recherche avancée ;
- Une application mobile fournissant les éléments mentionnés ci-dessus.

III ▸ TERMES DE RÉFÉRENCE

Transmission des horaires, des listes des inscriptions et des résultats

Le site Internet officiel des Jeux de la Francophonie (www.jeux.francophonie.org) est géré par le CIJF. Il fonctionne en lien avec le site Internet de l'édition en cours, développé par le CNJF de l'État ou gouvernement hôte.

Sur la page d'accueil du site des Jeux de la Francophonie, des boutons spécifiques « Programme », « Listes nominatives » et « Résultats » permettront d'accéder aux informations correspondantes. Les informations enregistrées sur la plateforme (ou autre solution adoptée) seront automatiquement renvoyées vers le site Internet des Jeux, où elles s'afficheront directement.

Les visiteurs du site Internet du CNJF en quête de ces informations seront redirigés automatiquement vers le site des Jeux. Une fois l'édition passée, le CIJF devra pouvoir archiver ces informations.

L'affichage des données doit se faire en lien avec la base de données du site. La solution reprendra les informations enregistrées sur le site des Jeux de la Francophonie par les États et gouvernements participants lors de l'inscription en ligne et validées ensuite par le CIJF. Ces informations seront transmises par le CIJF ou via un accès direct à la base de données du site des Jeux.

Avant le déroulement des compétitions, il est souhaité de pouvoir afficher les horaires des compétitions sportives et des concours culturels, de même que les listes nominatives pour chaque discipline, ainsi qu'une liste quotidienne et une liste générale.
En cliquant sur le nom d'un concurrent ou d'une concurrente, sa biographie (fournie par le CIJF) devra s'afficher.

- Formats acceptés : PDF, DOC, DOCX
- Poids maximum : 1 Mo

Le prestataire proposera une solution de transmission des listes nominatives et des résultats, de gestion des données, horaire et chronométrage, incluant les modules adéquats pour un événement de cette envergure, par exemple les types de données et le graphisme adapté pour les médias (télévision notamment) ainsi que pour l'intégration au site Internet des Jeux.

Une liste nominative comprend les inscriptions nominatives, c'est-à-dire : les noms et les prénoms des artistes et des sportifs (individus, groupes, équipes) inscrits sur le site des Jeux et validés par le CIJF dans l'application des inscriptions des Jeux, leur sexe, leur pays d'origine, la discipline pratiquée, l'épreuve concernée et la biographie.

Pour les disciplines collectives, le nom du groupe ou de l'équipe et les noms de leurs membres doivent s'afficher. À toutes fins utiles, le programme des disciplines est également disponible sur le site de l'édition des Jeux en cours.

Conformément au guide des inscriptions des Jeux de la Francophonie, les noms des premiers individus, groupes (ou équipes) qualifiés/sélectionnés seront publiés sur le site des Jeux de la Francophonie un an avant les Jeux.

Des échéanciers précis et propres à chaque discipline seront également disponibles dans les manuels techniques qui seront publiés ultérieurement sur le site des Jeux.

Dans le cas où la compétition se déroule en plusieurs étapes, les résultats doivent être affichés au fur et à mesure du franchissement des étapes.

Le système doit permettre à la fois un affichage général et l'affichage des résultats par jour, par discipline et par épreuve (pour les disciplines avec plusieurs épreuves).

Le téléchargement de tous les documents ainsi que la possibilité de les imprimer doivent également être prévus. Il est souhaitable d'avoir la possibilité d'effectuer une recherche avancée (libre ou par filtre) dans les résultats.

L'outil de recherche avancée de la rubrique « Portraits » du site des Jeux de la Francophonie peut servir de modèle :

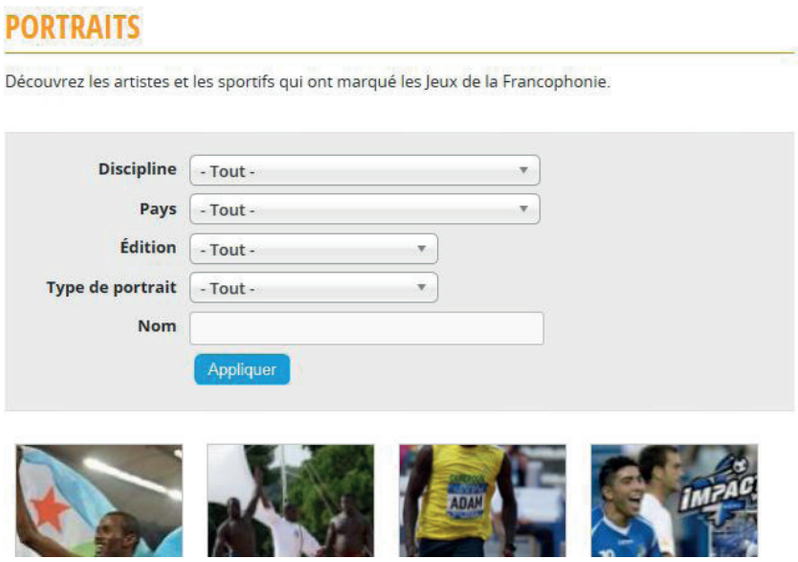

Cette recherche permet de trouver les concurrents par nom, par pays, par discipline.
Idéalement, les résultats souhaités pour les deux types de recherche :

- Nom ;
- Prénom ;
- Sexe ;
- Discipline ;
- Épreuve ;
- Pays ;
- Date de naissance ;
- Biographie ;
- Résultat(s).

Autre exemple : l'outil de recherche avancée de la rubrique « Records masculins et féminins » du site des Jeux :

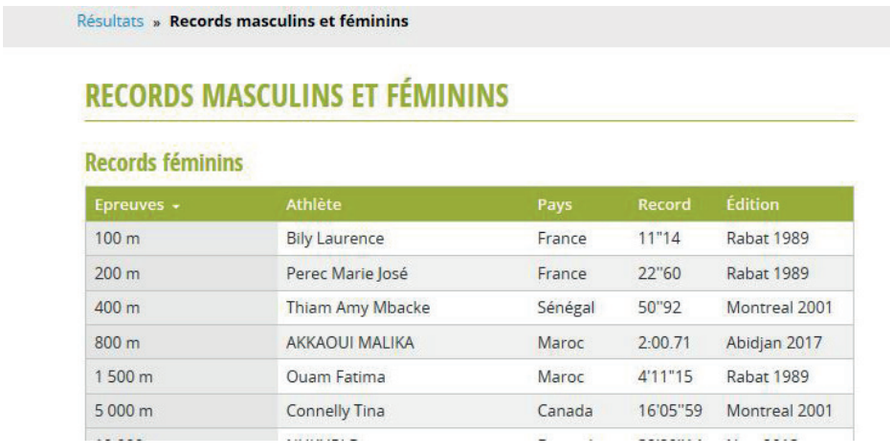

Epreuves	Athlète	Pays	Record	Édition
100 m	Bily Laurence	France	11"14	Rabat 1989
200 m	Perec Marie José	France	22"60	Rabat 1989
400 m	Thiam Amy Mbacke	Sénégal	50"92	Montreal 2001
800 m	AKKAOUI MALIKA	Maroc	2:00.71	Abidjan 2017
1 500 m	Ouam Fatima	Maroc	4'11"15	Rabat 1989
5 000 m	Connelly Tina	Canada	16'05"59	Montreal 2001

On peut ajouter une rubrique « Derniers résultats », qui affichera les résultats les plus récents en première position.

Le développement doit se faire en prenant en compte les informations de la base de données de l'application des inscriptions, plus précisément les inscriptions nominatives enregistrées par les États et gouvernements participants avec, au minimum : les noms et prénoms des individus, groupes et équipes, le sexe, la discipline et l'épreuve, le pays d'origine. Cette liste peut également comprendre la biographie (non obligatoire). Ces informations seront mises à la disposition du prestataire, soit à travers un accès direct à la base de données, soit à travers des fichiers envoyés par le CIJF.

Quelques exemples de sites

Jeux de la Francophonie tenus à Nice (France) en 2013

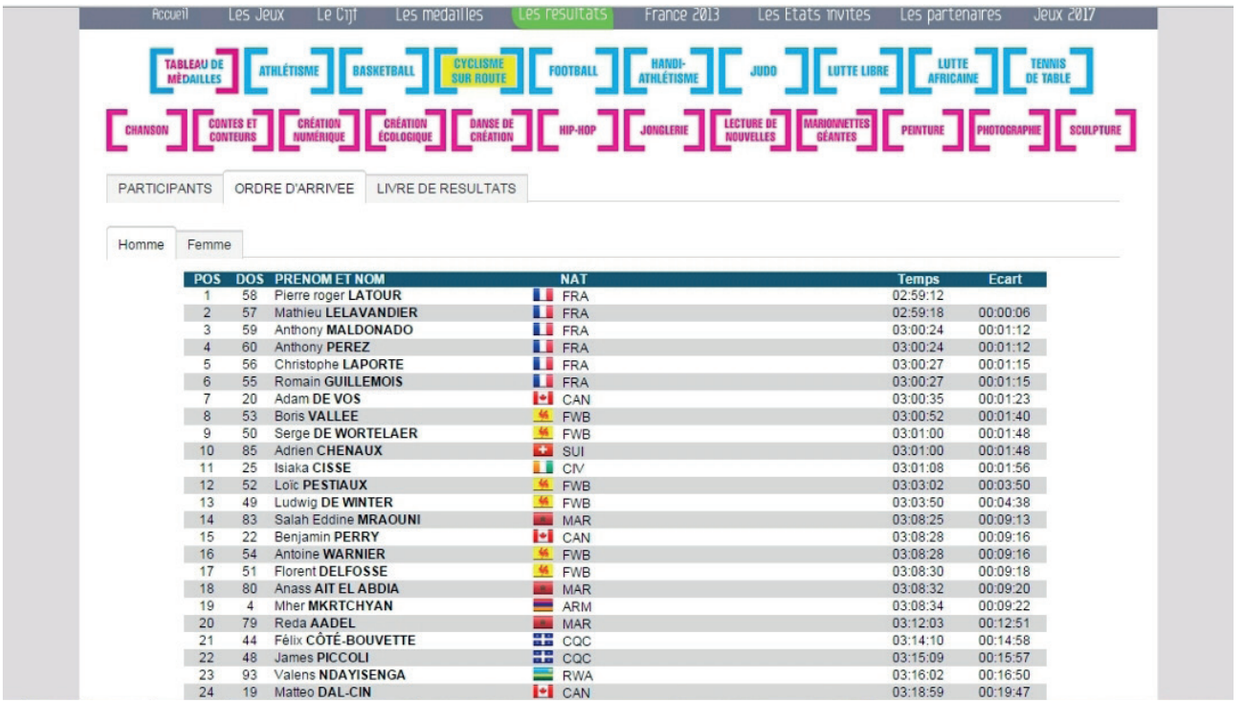

POS	DOS	PRENOM ET NOM	NAT	Temps	Ecart
1	58	Pierre roger **LATOUR**	FRA	02:59:12	
2	57	Mathieu **LELAVANDIER**	FRA	02:59:18	00:00:06
3	59	Anthony **MALDONADO**	FRA	03:00:24	00:01:12
4	60	Anthony **PEREZ**	FRA	03:00:24	00:01:12
5	56	Christophe **LAPORTE**	FRA	03:00:27	00:01:15
6	55	Romain **GUILLEMOIS**	FRA	03:00:27	00:01:15
7	20	Adam **DE VOS**	CAN	03:00:35	00:01:23
8	53	Boris **VALLEE**	FWB	03:00:52	00:01:40
9	50	Serge **DE WORTELAER**	FWB	03:01:00	00:01:48
10	85	Adrien **CHENAUX**	SUI	03:01:00	00:01:48
11	25	Isiaka **CISSE**	CIV	03:01:08	00:01:56
12	52	Loic **PESTIAUX**	FWB	03:03:02	00:03:50
13	49	Ludwig **DE WINTER**	FWB	03:03:50	00:04:38
14	83	Salah Eddine **MRAOUNI**	MAR	03:08:25	00:09:13
15	22	Benjamin **PERRY**	CAN	03:08:28	00:09:16
16	54	Antoine **WARNIER**	FWB	03:08:28	00:09:16
17	51	Florent **DELFOSSE**	FWB	03:08:30	00:09:18
18	80	Anass **AIT EL ABDIA**	MAR	03:08:32	00:09:20
19	4	Mher **MKRTCHYAN**	ARM	03:08:34	00:09:22
20	79	Reda **AADEL**	MAR	03:12:03	00:12:51
21	44	Félix **CÔTÉ-BOUVETTE**	CQC	03:14:10	00:14:58
22	48	James **PICCOLI**	CQC	03:15:09	00:15:57
23	93	Valens **NDAYISENGA**	RWA	03:16:02	00:16:50
24	19	Matteo **DAL-CIN**	CAN	03:18:59	00:19:47

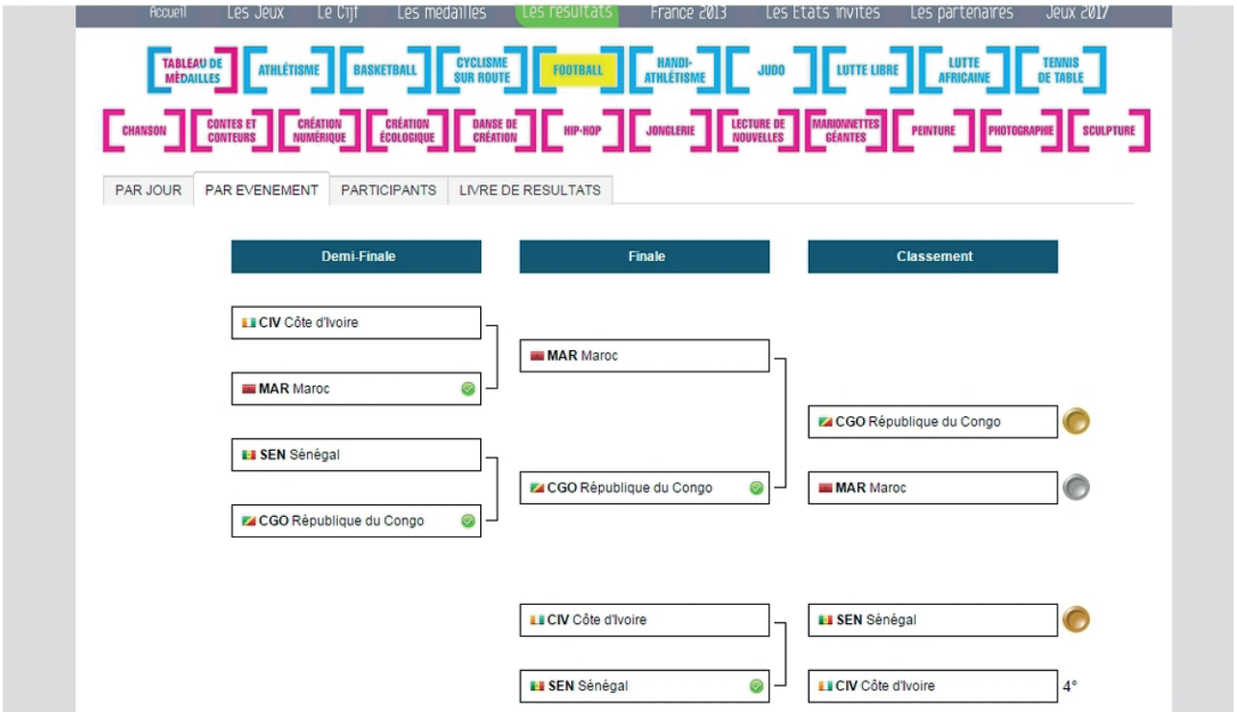

Ce type d'affichage permet de disposer également des listes nominatives pour chaque discipline/épreuve.

Les noms pour la première étape (listes nominatives) doivent être affichés une fois les inscriptions validées par le CIJF.

Pour les concours culturels, les résultats seront affichés de la même manière :

Ex : CHANSON :

PARTICIPANTS

FINALISTES

CLASSEMENT
1.
2.
3.

Jeux de la Francophonie tenus à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2017

Avant que la compétition ne démarre, on peut ainsi avoir accès à une liste de toutes les épreuves (avec les dates de compétition) et les listes nominatives.

En cliquant sur la liste nominative d'une épreuve, on voit apparaître les noms et quelques informations sur les participants inscrits à cette épreuve. Le minimum souhaité est de voir affichés : la nationalité ainsi que le nom et le prénom du concurrent ou de la concurrente, ou bien le nom du groupe.
On a aussi la possibilité de passer à une autre discipline.

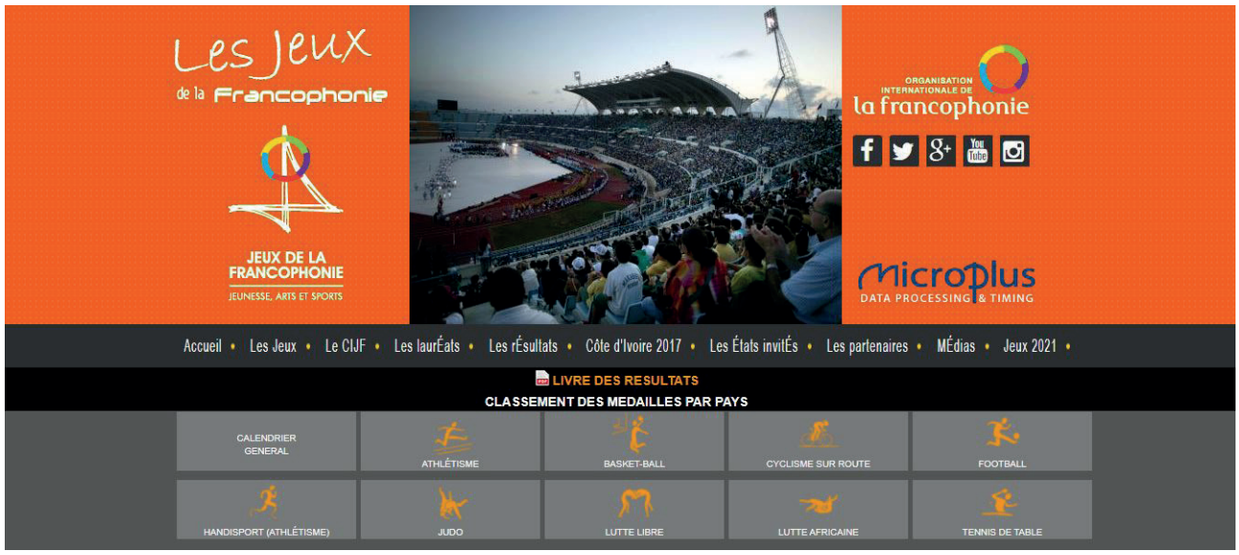

ATHLÉTISME

PAR JOUR | PAR EVENEMENT | MÉDAILLÉS | DOCUMENTS | LIVRE DES RESULTATS

DIM 23 | LUN 24 | MAR 25 | MER 26 | JEU 27

25/07/2017 - 9:00 +0.3 100 m - Décathlon - Hommes - Officiel

Records

Décathlon RM	9045	EATON Ashton (1988)	USA	EUGENE	29/08/2015
Décathlon RJ	8160	SMITH Mike	CAN	CASABLANCA	1989
RM	9.58	BOLT Usain (1986)	JAM	BERLIN	16/08/2009
RJ	10.07	ZIRIGNON Jean-Olivier	CIV	ANTANTANANARIVO	1997

Pos	Clr	Dos	Prenom et Nom	Cat	Nat	Resultat	undefined
1	3	36	STEWART Taylor		CAN	10.87 T.R. 0.145	890
2	4	98	GADO Ruben		FRA	10.96 T.R. 0.128	870
3	7	40	TURNER Rostam		CAN	11.22 T.R. 0.184	812
4	5	179	ANTILLE Flavien		SUI	11.58 T.R. 0.164	736
5	6	67	ROBERTSON Christopher		CNB	11.77 T.R. 0.159	697
6	8	150	RAJAH Fabrice Louis Hesl		MRI	11.80 T.R. 0.164	691
	2	69	LOMBA BILISI Florent		COD	ABS	

En cliquant sur « Résultats », on obtient les résultats de l'épreuve, avec la possibilité de voir la liste nominative (en bas) et de télécharger la liste, les résultats, puis de passer à une autre épreuve.

Les épreuves doivent s'ajouter une fois les disciplines passées.

Application mobile

Le prestataire devra également proposer une solution d'application mobile pour les Jeux permettant de suivre le programme, les listes nominatives et les résultats et autres informations utiles.

Livret des résultats

Le prestataire mettra à disposition une équipe d'experts pour la gestion sur place de l'événement.
Le prestataire se chargera du traitement et de la compilation des données pour la livraison au CIJF d'un livret des résultats des Jeux par discipline en version numérique à la suite de l'événement.

Moyens humains

Le prestataire mettra à disposition une équipe d'experts pour la gestion sur place de l'événement.

À titre indicatif

Dans son offre, le prestataire ou la prestataire doit également :

- Faire apparaître et détailler le nombre minimal de missions jugées nécessaires avant et pendant les Jeux, à la fois pour former le personnel sur place et pour effectuer le déploiement durant les Jeux : nombre et durée des missions avant et pendant les Jeux, nombre de formateurs ou d'experts, nombre de personnes à former, calendrier prévisionnel, coût détaillé. Idéalement, une première mission exploratoire dans la ville hôte aura lieu au cours des trois premiers mois suivant la signature du contrat ;
- Commencer le déploiement sur place idéalement trois semaines avant l'événement ;
- Présenter des coûts prévisionnels pour les missions avec prise en charge complète ;
- Préciser les ressources humaines, technologiques et matérielles mises à disposition par le prestataire et celles à trouver sur place, incluant éventuellement la formation du personnel nécessaire au niveau national pour la prise en main de l'outil ;
- Détailler techniquement les prestations : avant, durant et après les Jeux.

Calendrier de livraison souhaité

Le système doit être développé un an avant les Jeux et mis en place l'année des Jeux, selon un calendrier à proposer par le soumissionnaire.